

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce Fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

## Axiom Obligataire – Part C (EUR)

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois : Axiom Lux

### VL & Perf. du mois

1909,90  
0,09%

### Encours du Fonds

301 M€

### SRRI<sup>1</sup>



### SFDR<sup>2</sup>



#### Société de gestion

Axiom Alternative Investments

#### Structure juridique

SICAV Luxembourgeoise : Axiom Lux

#### Date de création de la stratégie<sup>4</sup>

23/07/2009

#### Date de création de la part

23/07/2009

#### Date de création du Fonds<sup>4</sup>

Absorption le 25/01/2019

#### Code ISIN

LU1876460731

#### Minimum de souscription

1part

#### Devise de la part

EUR

#### Frais de gestion

2%

#### Frais d'entrée

0% (2% max.)

#### Frais de sortie

0% (2% max.)

#### Commission de surperformance

20% (si perf. > à l'indice)

#### Affectation des résultats

Capitalisation

#### Fréquence de valorisation

Quotidienne

#### Règlement / Livraison

Avant 12h / Règlement J+3

#### Risques principaux

Risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité (pour plus de renseignements veuillez consulter le prospectus du fonds)

### Objectif d'investissement<sup>3</sup>

L'objectif de ce Fonds est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, un rendement (net des frais de gestion) similaire ou supérieur à celui de son indice de référence : indice ICE BofAML Euro Financial (40 %), indice ICE BofAML Euro Corporate (40 %) et indice ICE BofAML Contingent Capital (20 %)<sup>5</sup>. Le Fonds est géré selon le principe de la gestion active et fait référence aux Indices de référence à des fins de comparaison uniquement.

### Performances historiques nettes (EUR)

#### Performances<sup>7</sup> calendaires

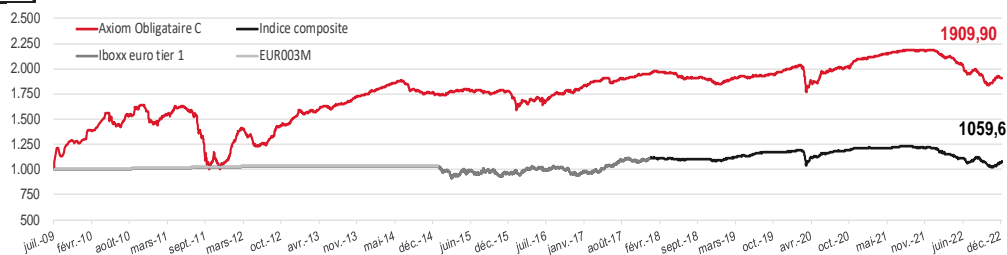
	2018	2019	2020	2021	2022
Axiom Obligataire - C	-4,99%	8,06%	4,79%	4,23%	-12,62%
Indice de référence	-2,03%	7,80%	3,25%	0,15%	-12,84%

#### Performances<sup>7</sup> cumulées

#### Performances<sup>7</sup> annualisées

	1mois	YTD	1an	3ans	5ans	3ans	5ans	Création
Axiom Obligataire - C	0,09%	-12,62%	-12,62%	-4,56%	-2,01%	-1,54%	-0,41%	4,93%
Indice de référence	-0,82%	-12,84%	-12,84%	-9,87%	-4,82%	-3,41%	-0,98%	0,43%

### Evolution de la performance nette depuis la création (base 1000)



### Indicateurs clés

Nombre de positions	110	Sensibilité taux	2,01
Volatilité 5 ans	3,79%	Sensibilité crédit	2,99
Volatilité 3 ans	4,64%	Rendement au call	10,61%
Ratio de Sharpe 5 ans	-0,04	Rendement à perpétuité <sup>6</sup>	9,67%
Ratio de Sharpe 3 ans	-0,29	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB-
		Rating moyen émissions (WARF)	BB

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Source : Axiom AI | <sup>1</sup> L'échelle de risque (SRRI) représente la volatilité historique annuelle du compartiment sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | <sup>2</sup> Se référer à la page 3 du document | <sup>3</sup> Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement | <sup>4</sup> Fonds créée sous forme de FCP de droit français le 23/07/2009 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 25/01/2019 | <sup>5</sup> Informations sur les indices à l'adresse suivante : <https://www.theice.com/market-data/indices> | <sup>6</sup> Rendement à perpétuité du portefeuille, hors cash, toutes devises confondues. Le rendement à perpétuité est le taux de rendement du portefeuille avec l'hypothèse que les titres ne sont pas remboursés et conservés à perpétuité | <sup>7</sup> Performances nettes de frais


 Commentaire de gestion


PAUL GAGEY  
Gérant du Fonds

Le mois de décembre vient conclure une année 2022 riche en événements contradictoires. L'euphorie a laissé la place à l'angoisse d'une guerre aux portes de l'Europe, élément déclencheur d'une inflation persistante alors qu'elle avait été jugée transitoire dans un premier temps. Les banques centrales ont tardé à prendre la mesure du danger mais se sont décidées à agir afin de ne pas entamer leur crédibilité dans ce combat, après une dizaine d'années de taux bas.

La conséquence de ce resserrement monétaire s'est manifestée radicalement avec le 10 ans français qui passe de 0,20% à 3,11% sur l'année lorsque son homologue allemand est passé de -0,18% à 2,57%. Ces mouvements sont d'une ampleur déjà vue mais avec un niveau de départ proche de zéro, le peu de portage n'a pas pu amortir cette brusque remontée.

Entre le début et la fin de l'année 2022, les niveaux des indices ont été :

- Main de 48 à 91bps avec un maximum à 138, le 27 septembre.
- Senior Fin de 55 à 99bps avec un maximum à 153, le 29 septembre.
- Sub fin de 108 à 172bps avec un maximum à 280, le 29 septembre
- Xover de 242 à 474bps avec un maximum à 670, le 27 septembre

Ce contexte a fait apparaître une dichotomie entre une économie réelle résistante et des marchés financiers volatils. Les principales interrogations pour l'année à venir seront au niveau du marché de l'emploi et du niveau des taux d'intérêt. Au cœur de ce numéro d'équilibriste, les banques centrales devront jongler entre l'impératif de croissance sous contrainte d'une inflation maîtrisée.

2023 devrait être une année aussi agitée que la précédente, à la différence que, l'environnement macroéconomique a profondément changé. L'inflation devrait refluer avec une normalisation des flux de marchandises et les taux d'intérêt devraient se maintenir à des niveaux élevés. Cette situation offre des opportunités attractives sur le secteur financier européen d'autant plus ses fondamentaux se sont renforcés grâce à une réglementation prudente. Néanmoins, il convient de rappeler que les risques sont toujours présents dans le marché et que la sélectivité sera une des clés de la performance de l'année à venir.

### Activité du fonds

Nous avons investi dans l'obligation Credit Suisse senior 2026 avec un rendement proche de 8 % et un rating BBB. Le deuxième établissement bancaire suisse a bouclé une augmentation de 4 Milliards souscrite en partie par l'Arabie saoudite. La fuite des grands clients paraît stoppée notamment en augmentant le taux d'intérêt des grands déposants.

Par ailleurs, nous avons sélectionné une obligation format Senior Preferred de la banque islandaise Arion Banki, présentant un rendement proche de 7 % pour une note Moody's Baa1.

Ces exemples ne constituent pas une recommandation d'investissement


 L'équipe de gestion et de recherche


David BENAMOU  
Associé gérant  
Directeur des investissements



Jérôme LEGRAS  
Associé gérant  
Directeur de la recherche



Antonio ROMAN  
Gérant de portefeuille



Adrian PATURLE  
Associé  
Gérant de portefeuille



Gildas SURRY  
Associé  
Gérant de portefeuille



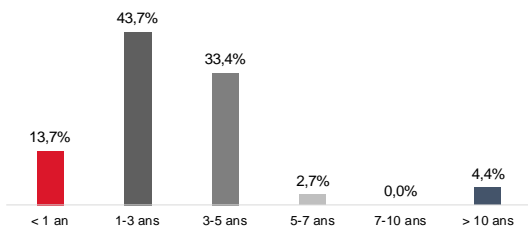
Paul GAGEY  
Gérant de portefeuille



Laura RAMIREZ  
Analyste ESG

## Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

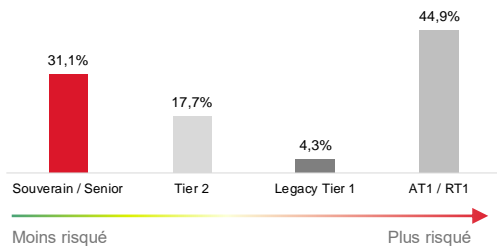
### Répartition par maturité<sup>1</sup>



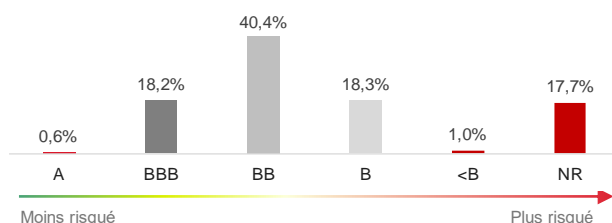
### Les 5 émetteurs principaux<sup>2</sup>

Quatrim	3,9%
Van Lanschot	2,7%
Crédit Suisse	2,5%
HLD Europe	2,5%
Banque International Lux	2,4%

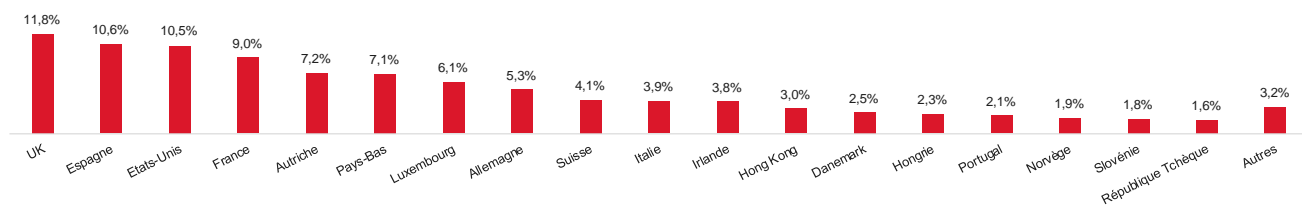
### Répartition par subordination<sup>1</sup>



### Répartition par notation<sup>3</sup>



### Répartition par pays<sup>1</sup>



## Glossaire

<b>Subordination de dette</b>	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
<b>Tier 1</b>	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
<b>Obligations Legacy</b>	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
<b>Contingent convertible (Coco)</b>	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.axiom-ai.com](http://www.axiom-ai.com) ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des OPC présents dans le Fonds ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.

Source : Axiom AI | <sup>1</sup> Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name | <sup>2</sup> Hors obligation d'Etat | <sup>3</sup> Uniquement titres obligataires

## Notre approche ESG et climat

### Méthodologie générale

La sélection de titres prend en compte les outils ESG suivants :

- **Politique d'exclusion** : détermine les exclusions que nous pratiquons en raison de controverses avérées, et de restrictions sectorielles ou thématiques.
- **ACRS - Axiom Climate Readiness Score** : méthodologie propriétaire de notation climat.
- **Base de données ESG** : analyse de la performance ESG des entreprises et leur notation.

### Notre méthodologie climat

Le fonds prend en compte la performance climatique des banques et assureurs sous les aspects suivants:



#### Engagement managérial (Corporate Engagement)

Détermine le degré de priorité accordé au changement climatique par la direction générale de l'entreprise, sa stratégie climat et ses objectifs, ainsi que le degré de transparence



#### Gestion des risques et opportunités climatiques (Climate Risk and Opportunities)

Évalue les processus mis en œuvre et les outils utilisés pour identifier, mesurer et atténuer l'exposition aux risques liés au climat, ainsi que son approche pour saisir les opportunités de la transition énergétique.



#### Contribution à la transition vers une économie bas carbone (Climate Contribution)

Évalue la part des investissements et/ou des prêts de l'émetteur dans des entreprises ou des instruments financiers qui contribuent à la transition. Dans le cas des banques, l'augmentation de la température implicite du portefeuille de prêts aux entreprises est calculé.

## Principaux indicateurs ESG

### Métriques clés

	ACRS	°C	ESG
Note portefeuille	39%	2,7	43
Note univers	42%	2,8	51
# de sociétés dans l'univers	58	72	1039
# de sociétés dans le portefeuille	20	28	50

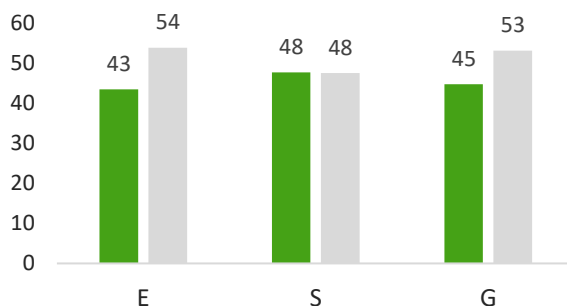
Les scores ACRS, température implicite (°C) et ESG représentent respectivement 25%, 35% et 63% des encours du fonds.

### Top 5 positions classées par ACRS

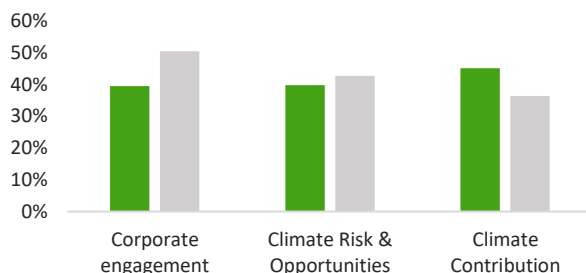
	Pays	ACRS	°C	ESG
CESKA SPORITELNA	AT	55,3%	2,5	39
ERSTE BANK	AT	55,3%	2,5	39
MBANK	DE	52,6%	2,7	46
NATWEST	GB	51,6%	2,8	61
BBVA	ES	50,2%	2,7	86

■ Axiom Obligataire ■ Univers d'investissement

### Notes moyennes ESG



### ACRS par pilier



Plus d'informations sur notre approche climat sont disponibles sur demande.

Source : Axiom AI sur la base des données de S&P Market Intelligence, Iceberg datalab, recherche interne | Les estimations présentées ici ne peuvent pas être comparées à d'autres fonds ESG ou climatiques car elles reposent sur une méthodologie propriétaire développée par Axiom AI. Notre méthodologie s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données ESG/Climat qui peuvent contenir des données inexactes ou incomplètes. En cas de données insuffisantes, ces fournisseurs peuvent recourir à des estimations et à des approximations en utilisant des méthodologies internes qui peuvent être subjectives. Comme nous nous appuyons sur ces données pour nos décisions d'investissement, une telle incertitude peut avoir un impact négatif sur la performance des portefeuilles.



## Risques principaux

**Risque de perte de capital** : les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

**Risque opérationnel** : risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements externes. La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment

**Risque de change** : une partie des actifs pouvant être libellés dans des devises autres que la devise de référence, le compartiment peut être affecté par des modifications dans le contrôle des changes ou dans les taux de change entre la devise de référence et ces autres devises. C'est pourquoi le compartiment sera systématiquement couvert contre ce risque. Toutefois, un risque résiduel demeure. Ces fluctuations des taux de change peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Risque de crédit** : ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment (y compris les contrats d'échange sur rendement total ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

**Risque de contrepartie** : un compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 31 utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

**Taux de change** : tout investissement en actions peut impliquer directement ou indirectement un risque de change. Si la valeur liquidative du compartiment est calculée dans sa devise de référence, la performance d'un actif sous-jacent ou de ses composantes libellées dans une devise autre que la devise de référence dépendra également du taux de change de cette devise. De même, la devise autre que la devise de référence dans laquelle un actif du compartiment est libellé implique un risque de change pour le compartiment.

**Risque de liquidité** : risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Utilisation des produits dérivés** : si un compartiment dont la performance est liée à un actif sous-jacent investit souvent dans des instruments dérivés ou des titres différents de l'actif sous-jacent, des techniques de dérivés AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 32 seront utilisées pour relier la valeur des actions à la performance de l'actif sous-jacent. Si l'utilisation prudente de telles techniques de dérivés peut être bénéfique, les instruments dérivés comportent également des risques qui, dans certains cas, peuvent se révéler supérieurs aux risques associés aux instruments plus traditionnels. Des frais de transaction peuvent être associés à l'utilisation de ces instruments dérivés.

**Risque lié aux données climatiques/ESG** : le processus d'intégration ESG de la Société de Gestion s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données climatiques/ESG. Les fournisseurs de données peuvent appliquer différents modèles et utiliser différentes sources d'information, susceptibles de contenir des données inexactes, incomplètes ou non auditées. En outre, en cas d'insuffisance des données, les fournisseurs de données peuvent recourir à des méthodes internes pour produire des estimations et des approximations subjectives. De même, la Société de Gestion procède à une analyse qualitative s'appuyant sur des informations auto-déclarées, qui ne sont généralement pas auditées par un tiers. Étant donné que le gestionnaire de portefeuille fonde ses décisions d'investissement sur ces données, cette incertitude dans la collecte des données peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille.